

1.4 - L'arbre épanoui

1.4.1 - La valeur paysagère des arbres en Limousin

Si le Limousin n'est pas une région dont la tradition forestière est ancienne, sa spécialisation dans l'élevage et la présence de haies a largement contribué à préserver de beaux et grands arbres que l'on rencontre presque partout sur le territoire régional. On pourra s'étonner d'en faire une "valeur" identitaire de la région tant la présence d'arbres peut sembler courante dans bien d'autres campagnes de France. Mais plusieurs particularités se dégagent : couplées à d'autres éléments originaux, elles finissent par former sur de grands pans du territoire comme nous l'avons vu une véritable "campagne-parc", paysage emblématique de la région.

De grands arbres aux silhouettes pleines

En effet, ce qui confère véritablement une image de parc, au sens de "parc à l'anglaise", au Limousin, c'est la présence d'arbres aux silhouettes pleines, épanouies dans toute leur puissance. On est loin des "ragosses", appelés parfois "chapoules", "ragoles" et autres arbres émondés de la Bretagne, loin également des petits arbres du sud-est, loin encore des masses continues de rideaux d'arbres de bien des pays de bocage. Ici l'arbre est roi en tant qu'individu, et non en masse. Beaucoup de ces arbres, apparemment banals, finissent par devenir de véritables "monuments", marquant fortement le paysage. Le phénomène est à souligner puisqu'il devient aujourd'hui rare dans les campagnes de France, peu respectueuses des "beaux



Arbre isolé au port épanoui

arbres" à cause des révolutions agricoles qu'elles ont connues depuis la dernière guerre, en particulier lors des remembrements.



Bosquet dans la campagne-parc

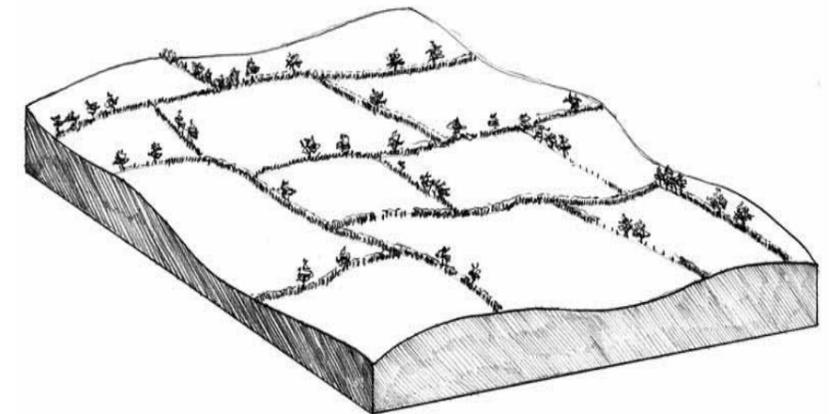


Arbres dans la campagne-parc. On lit, au second plan, l'alignement lié à une ancienne haie

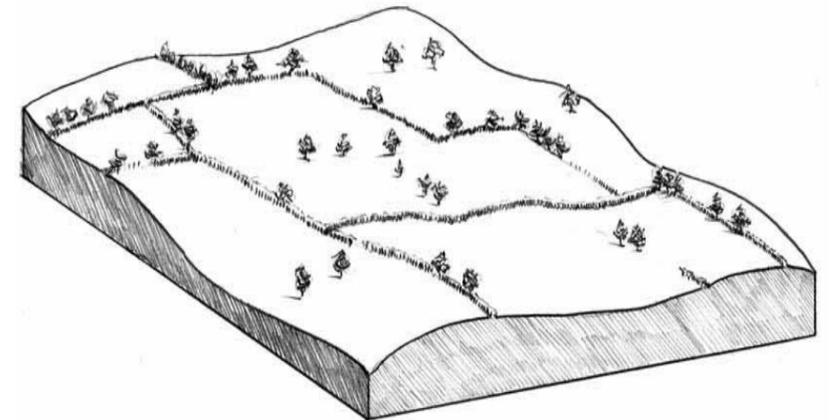
Des arbres qui échappent des limites des parcelles

L'aspect de parc est renforcé encore avec la présence d'arbres isolés au cœur des pâtures, le plus souvent des chênes. Certes, beaucoup d'entre eux restent sur les marges de la parcelle, matérialisant classiquement la limite foncière, mais beaucoup d'autres se retrouvent esseulés à cause de la disparition d'une haie dont ils ne sont plus que les témoins. C'est là que leurs silhouettes s'épanouissent pleinement avec un port étalé et des branches puissantes. Quelques-uns portent encore les stigmates de divers émondages.

LA FORMATION D'UNE CAMPAGNE-PARC EN LIMOUSIN : ORIGINE DES ARBRES ISOLES



Temps 1 : un bocage continu



Temps 2 : une campagne-parc



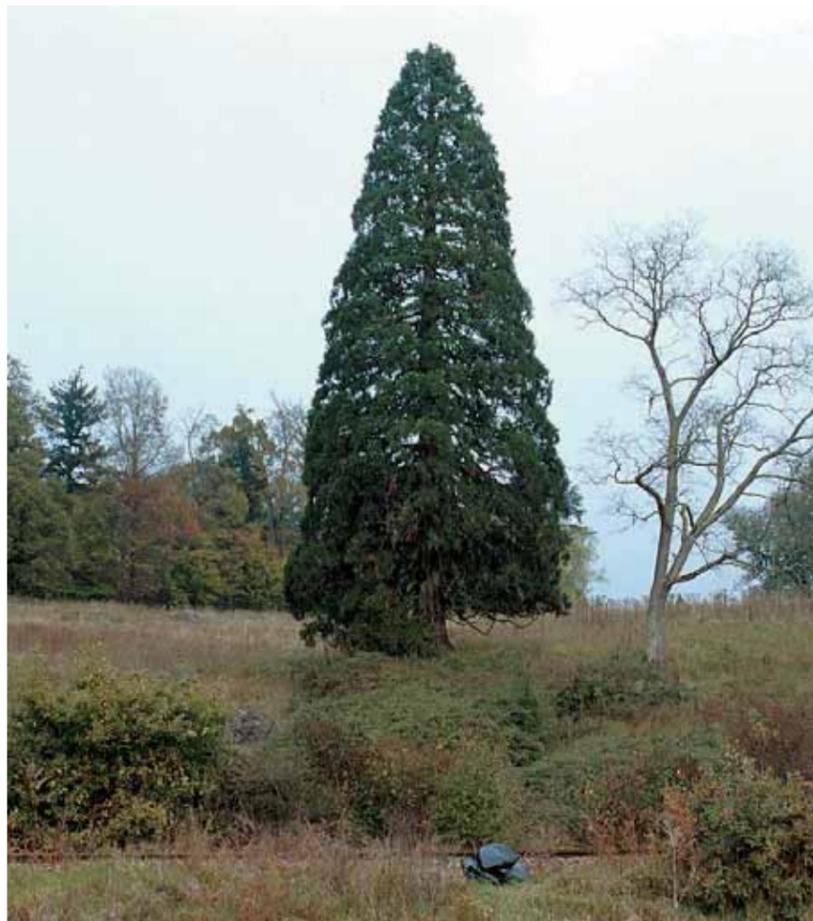
Arbres de plein champ et arbres signaux contribuent à dessiner une campagne-parc (ici entre Tulle et Brive, Corrèze)

Des arbres signaux

Beaucoup de ces arbres, par leur silhouette particulière, sont de véritables signaux vivants. Parmi eux, certains sont passés à la postérité :

- l'if de Vigeois, qui a plus de 1000 ans ;
- le hêtre de d'Arsonval, près de la Porcherie ;
- les douglas de Saint-Priest-Taurion ;
- le carrefour des deux-hêtres du Barnagaud, à la Croisille-sur-Briance ;
- le chêne "Drillou" à Chéniers, point de ralliement des maçons de la Creuse ;
- le hêtre de Villemonteix, près d'Eymoutiers ;
- l'aubépine du Chalard, symbole religieux ;
- le tilleul du Mas-Saint-Jean, à Saint-Sulpice-le-Dunois...

Mais beaucoup d'autres jouent leur rôle de signal de façon anonyme, simples frênes ou épicéas, autour des fermes, des maisons ou dans les prés, et contribuent à animer la campagne-parc.



L'arbre signal : un séquoia isolé



Les arbres de parcs autour des grandes demeures

Les structures végétales forment parfois un patrimoine d'autant plus intéressant qu'il peut apparaître fort ancien, hérité au moins du XIXe siècle. Ils constituent parfois de véritables paysages reliques. Un inventaire des arbres remarquables réalisé par la DIREN Limousin est en cours actuellement.

Une présence d'arbres soumise aux aléas d'une spécialisation : l'élevage

La présence des arbres dans la campagne limousine est largement liée à l'élevage qui profite de l'ombrage qu'ils portent. Des arbres en masse, bien sûr, bois et haies, mais aussi des arbres isolés, essentiels pour l'image de parc qu'offre si souvent la région.

En Limousin, la spécialisation de l'agriculture dans l'élevage est récente. Elle a débuté au milieu du XIXe siècle avec l'amélioration de la race bovine. Elle s'est considérablement accentuée à partir de 1945, et plus encore depuis les années 1970, avec l'organisation de la filière. L'élevage ovin est venu s'ajouter à celui des bovins. Cette spécialisation a conduit à la disparition de la polyculture/élevage de subsistance. Elle a généré un certain développement économique et une image.

Mais on sait que cette spécialisation est aussi un risque, surtout dans le monde agricole dominé par les aléas des échanges mondiaux

et tout récemment par les psychoses collectives des consommateurs liées à la maladie de la vache folle. Pour les décennies à venir, il est vraisemblable que l'agriculture devra se diversifier. On peut dès lors s'inquiéter de la trop grande dépendance des arbres vis-à-vis d'une agriculture où l'élevage est dominant dans la mesure où le système pourrait fort bien glisser vers une culture dominante, comme d'autres régions, également granitiques ou schisteuses, l'ont fait. C'est le cas de la Bretagne, qui a connu une mise en culture et la disparition des haies, ce qui a conduit aux problèmes de paysage que l'on connaît.



En Limousin, jusqu'à présent, ce sont aussi les vaches qui font les beaux arbres !



"Travaux connexes" liés à un remembrement en cours (Creuse) : le bocage disparaît, l'arbre aussi

Comment s'est dégradé ce paysage ?

Ce ne sont évidemment pas les cultures elles-mêmes, mais plutôt toutes les opérations connexes à la mise en culture qui sont en cause : disparition des haies, mais aussi des murs, des chemins creux, apparition de bâtiments d'élevage industriels, etc. Ce qui aurait pu n'être qu'une dilatation des parcelles presque alors cloisonnées est devenu par endroits un vaste espace agro-industriel pollué.

Pour le Limousin, préservé jusqu'à aujourd'hui de ce type de révolution agricole, une autre carte sera à jouer si une diversification doit voir le jour, en profitant de l'existant. Un existant qui contient des arbres.

Quelle place peut avoir l'arbre dans un paysage cultivé en Limousin ?

C'est un des enjeux paysager de l'agriculture de demain. Il faut dès à présent prévoir les moyens pour que les opérations connexes à la transformation économique nécessaire ne fassent pas table rase de toutes les structures.

Il faut être capable d'anticiper sur le processus, de développer un véritable projet de paysage intégrant les "petites choses" aujourd'hui existantes et qui font l'âme du Limousin, dans les nouveaux paysages qui ne manqueront pas de se créer. Dans ces processus de transformation des paysages agricoles, les pays plats apparaissent plus sensibles que les autres : les structures végétales existantes forment alors un des rares moyens pour "animer" le paysage et éviter ... l'ennui.

Ainsi, dans la topographie régionale, la Basse-Marche, au nord des Monts de Blond, et l'ouest de la Haute-Vienne, apparaissent-ils plus vulnérables.

1.4.2 - Les dynamiques d'évolution et la prise en compte des problèmes

Un patrimoine végétal trop ignoré

Le patrimoine arboré, et notamment celui des arbres isolés, reste assez peu reconnu aujourd'hui en Limousin. Il ne figure sur aucune carte. C'est ainsi que, lors de la création de l'A 20, une bonne partie de ceux qui étaient situés à proximité du tracé ont été coupés : ce processus a affaibli la qualité et l'image offerte par le Limousin aux usagers dans la traversée nord-sud des départements de la Haute-

Vienne et de la Corrèze, en "éloignant" les arbres de l'autoroute, et en affaiblissant l'aspect de parc.

Les structures végétales forment parfois un patrimoine d'autant plus intéressant qu'il peut apparaître fort ancien, hérité au moins du XVIII^e siècle : ce sont des paysages reliques, présents en particulier dans la Basse-Marche.

Exemple de la conservation de l'arbre dans des opérations d'urbanisation

De nombreux projets d'aménagements urbains (aménagement de centres-bourgs, création d'équipements sportifs, création de lotissements, aménagements de voies ...) prennent en compte systématiquement la présence d'arbres remarquables et engagent si nécessaire des opérations d'entretien, de taille douce des sujets âgés pour prolonger la présence de ce patrimoine végétal.



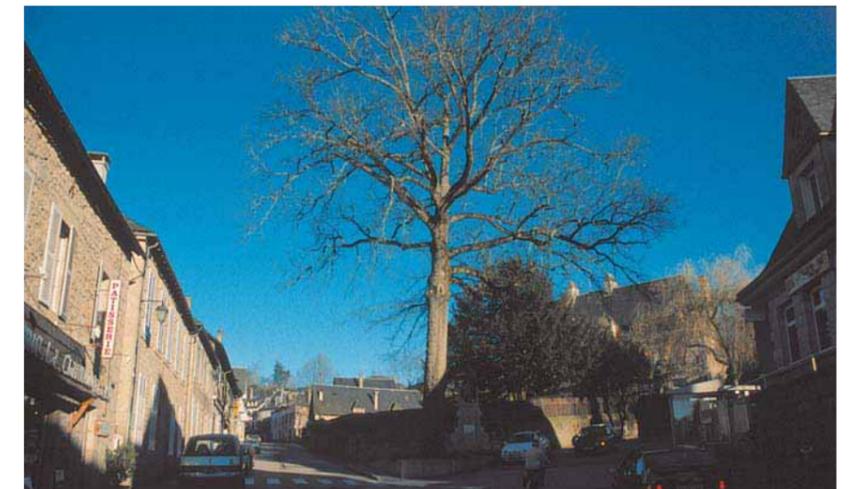
Une trame arborée élégante en bordure d'un secteur (ici, à Landouge, banlieue de Limoges, Haute-Vienne)



La préservation des grands arbres facilite l'intégration du bâti nouveau malgré une architecture qui reste relativement banale (Saint-Martin-de-Jussac, Haute-Vienne)



Des terrains de sport intégrés à la campagne environnante par la conservation des grands arbres (le complexe sportif "La Parondelle" à la Souterraine, Creuse)



Un arbre-signal dans Meymac (Corrèze). Exemple intéressant d'une présence d'arbre silhouette conservé dans un bourg

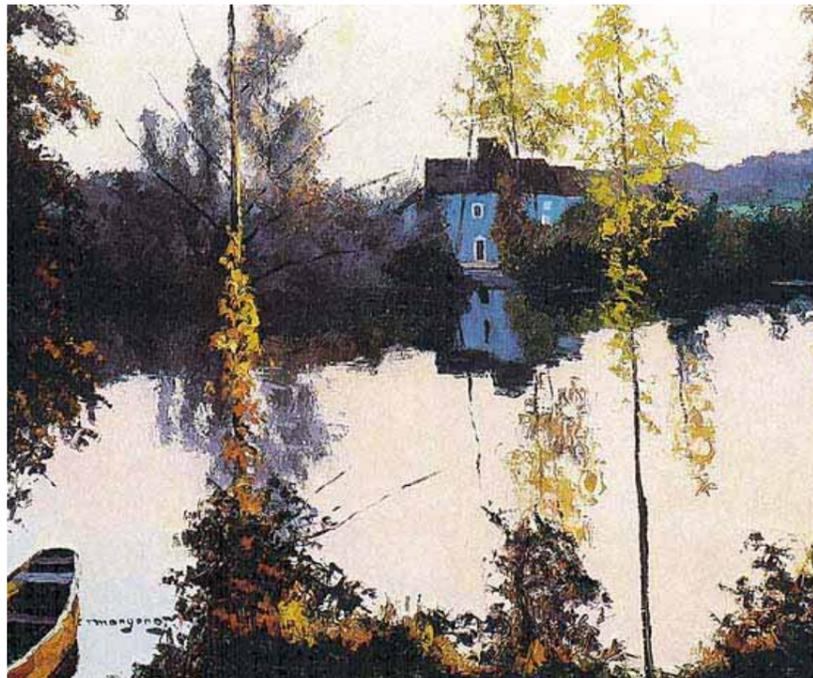
1.5 - Une eau omniprésente

1.5.1 - La valeur paysagère de l'eau

Le Limousin est un véritable château d'eau qui arrose tout le Centre-Ouest de la France : il alimente la Loire et la Gironde, ainsi que la Charente. Mais l'eau du Limousin, dans le paysage, apparaît insaisissable et déconcertante. A peine nés dans les hauteurs du plateau de Millevaches, les cours d'eau se perdent en minces filets dans les fonds humides et tourbeux des alvéoles. Plus loin, ils sont fréquemment pris dans les ambiances forestières des plateaux intermédiaires. Les rivières restent volontiers enchâssées dans des entailles en V, profondes et étroites, peu généreuses en points de vue.

En aval, les plis de terrain qu'elles forment composent rarement de véritables vallées larges et prospères. Les vallées à fond plat qui se déroulent à proximité de Brive (Maumont, Loyre, Vézère et Corrèze) n'abritent que de modestes cours d'eau. La vallée de la Vienne à l'aval de Limoges, manque d'ampleur pour être navigable.

Ainsi, l'eau limousine développe naturellement des ambiances essentiellement intimistes. C'est surtout vrai pour les petits ruisseaux et les très nombreux étangs que l'on découvre au dernier moment cachés derrière des haies d'arbres ou des bosquets.



Emile Manguot, La Maison bleue au bord de la Vienne

A l'est de Tulle, le site des cascades de Gimel où la Montane fait un saut de 141 mètres en trois chutes successives est précieux parce qu'il reste quasi unique en Limousin.

Ce sont les activités humaines qui ont rendu l'eau plus présente dans le paysage régional :

- étangs de toute taille omniprésents depuis le Moyen Age (pisciculture, force motrice)
- bassins de retenue collinéens d'une part, créés par les agriculteurs pour garantir une alimentation en eau permanente et permettre l'irrigation des cultures ;
- barrages hydroélectriques d'autre part, qui ont secondairement créé de nouvelles pratiques et de nouveaux paysages en ennoyant des pans de vallons ou de vallées : le lac d'Éguzon, aux confins de la Creuse, qui fut dans les années 1920 le plus important aménagement hydroélectrique français, le lac de Vassivière et le lac de Lavaud-Gelade, au coeur de la région, celui du Chammet et de Faux-la-Montagne, tout proches, le lac de Bort, à nouveau sur les franges du Limousin. Plus récemment, le lac de Saint-Pardoux, dans les monts d'Ambazac, le lac du Causse, au sud de Brive, ont été créés à des fins touristiques. La plupart de ces lacs sont devenus des sites largement fréquentés et attirent de nombreux visiteurs.

L'eau, surtout dans le cas des grandes retenues a ainsi pris une valeur économique, mais aussi sociale et culturelle qui oblige à prendre en compte la qualité des paysages dont elle est l'élément central : les stationnements, les vues, les cheminements, la gestion des espaces, l'hébergement, etc, sont devenus des enjeux importants pour les communes concernées, mais aussi pour la région tout entière.



Les filets d'eau dans les fonds tourbeux



Les petits ruisseaux



Le Vianon (Corrèze) au fond de gorges étroites



La Sédelle à Crozant (Creuse)



Les gorges de la Dordogne vers Saint-Julien-près-Bort (Corrèze)



La Dordogne à Argentat (Corrèze)



L'étang de Cieux (Haute-Vienne)



Anders Osterlind, Paysage à l'étang

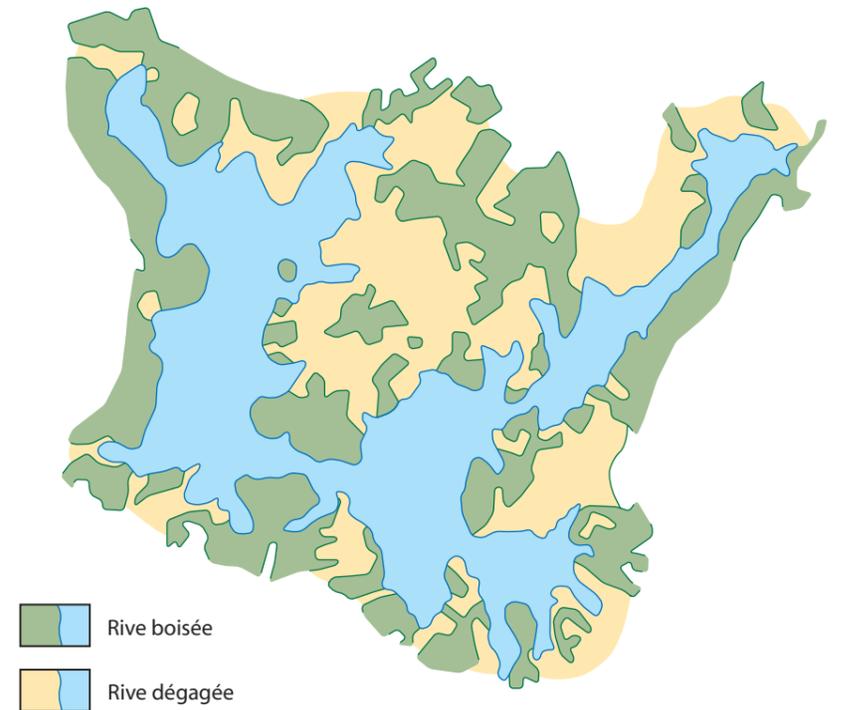
1.5.2 - Les dynamiques d'évolution

Lutter contre l'envahissement par la végétation environnante qui soustrait de plus en plus les eaux à la vue devient une nécessité. L'opération est difficile dans la mesure où elle concerne le plus souvent une multitude de parcelles privées. Certains lacs commencent à être gérés activement sur leurs abords pour préserver ou retrouver des espaces ouverts donnant des vues larges sur tout ou partie du lac. C'est le cas notamment de Vassivière. Ces expériences démontrent l'importance d'ouvrir les environs des lacs, au moins par place, pour



Le lac de Saint-Pardoux (Haute-Vienne) à découvrir pas à pas

LE LAC DE SAINT-PARDOUX



adoucir les ambiances, faire des plans d'eau de véritables paysages et pas seulement des "bases de loisirs".

Les cours d'eau apparaissent eux aussi fréquemment envahis par la végétation, notamment sur les plateaux élevés (500-800 mètres d'altitude) et dans les petits massifs isolés de la région. Le problème est accentué avec les replantations destinées à "rentabiliser" les pâtures abandonnées.



La replantation de résineux dans le fond de vallon marque le ruisseau (vers Ladignac-le-Long, Haute-Vienne)

Les "opérations rivières" entreprises aujourd'hui ne concernent que les berges étroites et leur finalité concerne surtout l'accessibilité et le danger des embâcles. Prendre en compte l'aspect paysager en dégagant de loin en loin des espaces plus vastes rendrait plus accueillants les fonds de vallées.



Dans la vallée de la Tardes, à l'est d'Aubusson (Creuse), la fermeture du paysage occulte entièrement la vue sur la rivière



La vallée de la Tardoire (pays des Feuillardiers, Haute-Vienne) n'est plus qu'un front forestier

Si les lacs sont l'objet d'efforts importants pour l'accueil du public, il n'en va pas toujours de même pour les rivières dans les villes et les bourgs. Le cas le plus caricatural est celui de Tulle. La ville, intimement liée à l'eau par ses activités industrielles passées, a dû se protéger des

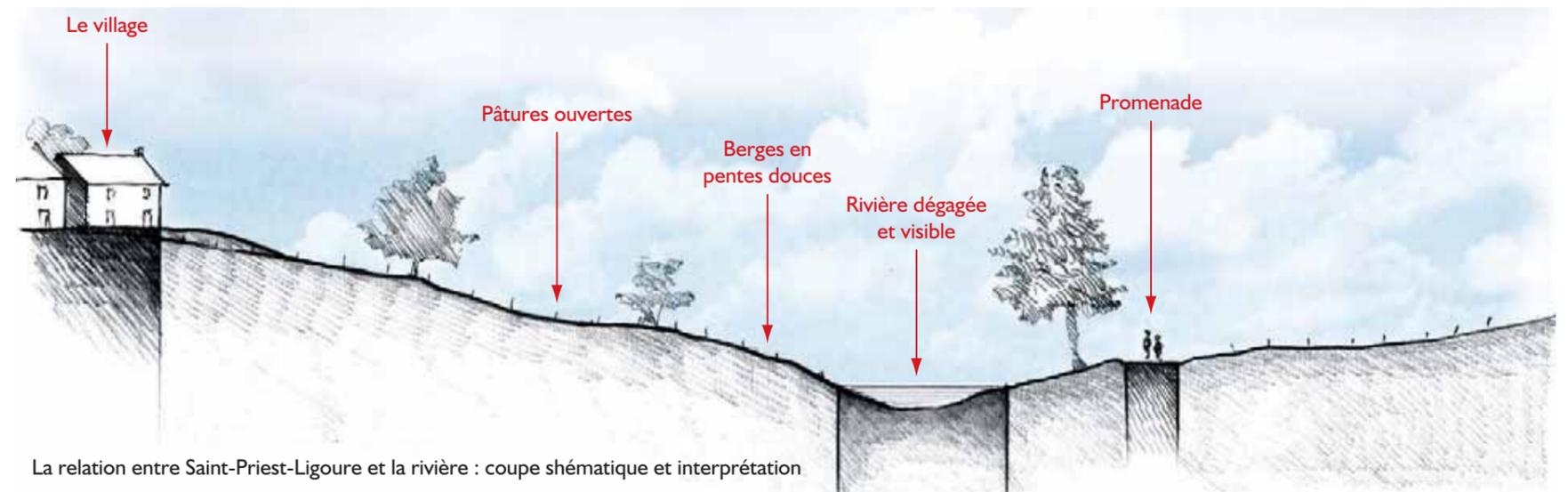
crues en endiguant la rivière. Le manque d'espace a aussi conduit à prendre le maximum de place aux dépens de l'eau, notamment pour les circulations, au point que la belle Corrèze, engoncée dans des parois hautes et verticales, partiellement couverte par les trottoirs, ressemble aujourd'hui à un canal peu avenant. Le même problème, moins aigu cependant, se rencontre à Aubusson avec la Creuse.

A Limoges un effort a été fait pour accompagner la Vienne par des chemins piétonniers mais l'eau reste assez peu accessible depuis la ville haute et la trame urbaine. A Saint-Junien, la situation n'est pas très différente.

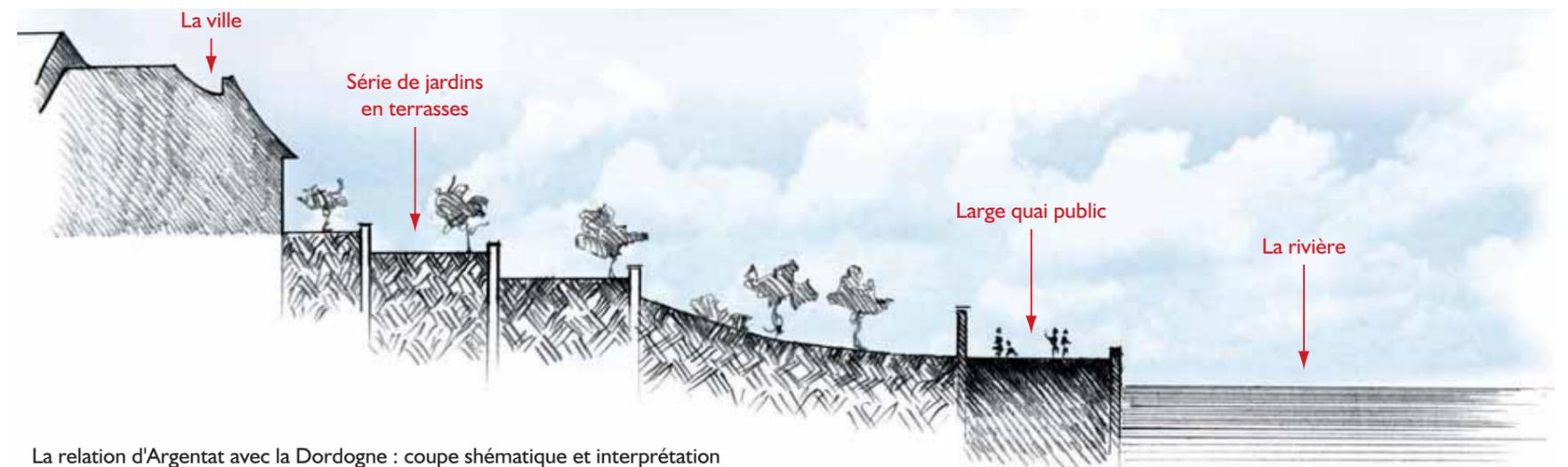
Les quais splendides d'Argentat, ouverts sur la Dordogne, font finalement figure d'exception dans la région.



La Creuse à Aubusson (Creuse), pas assez intégrée au paysage urbain

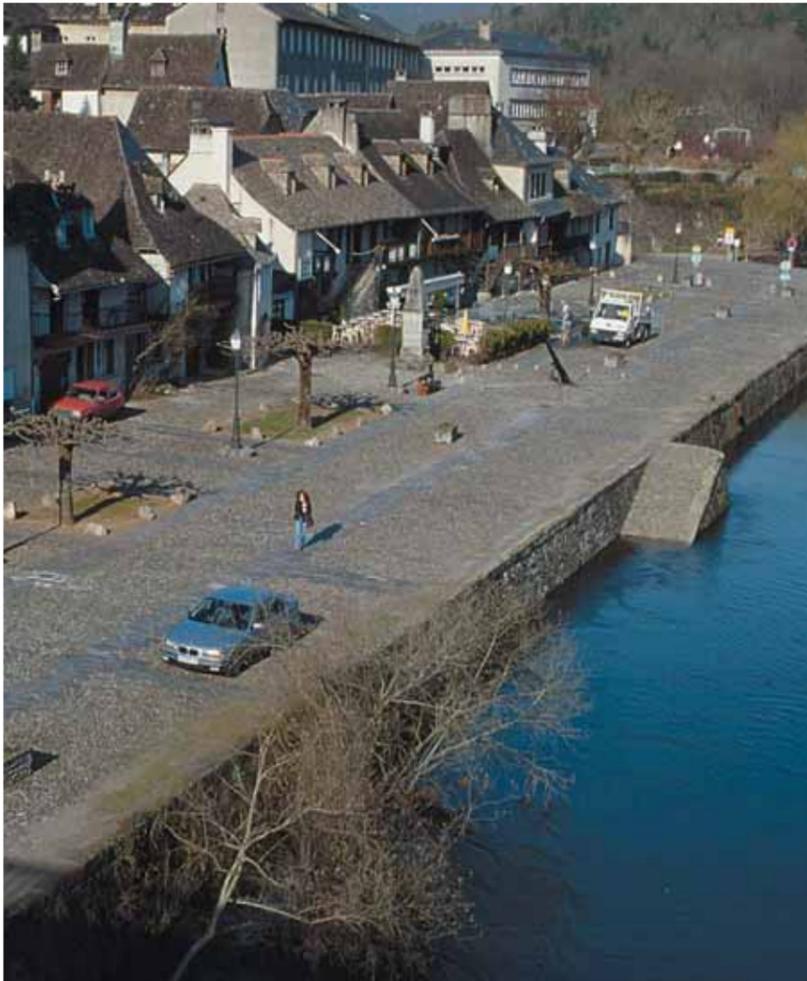


La relation entre Saint-Priest-Ligoure et la rivière : coupe schématique et interprétation



La relation d'Argentat avec la Dordogne : coupe schématique et interprétation

I.5.3 - Quelques exemples de réussite



Des quais larges et généreux sur la Dordogne : rares exemples d'espace public fluvial dans la région, à Argentat (Corrèze)



Travaux en cours sur les bords de la Rozeix, non loin de Saint-Robert (Corrèze)



Le cas illustré ici montre un intéressant traitement des bords de l'eau, adaptés au contexte rural et villageois traversé : espace de respiration autour du fil d'eau, bords enherbés et dégagés, visibles depuis l'espace public, accompagnement par des arbres (Passage de la Sourdoire au Pescher, non loin de Meysac, Corrèze)



Un bon exemple d'aménagement d'une retenue d'eau pour le public : équipements discrets, enherbement des rives et préservation des arbres, qui offrent une belle continuité avec la campagne environnante (Saint-Just-le-Martel, Haute-Vienne)



Les bords de la Vienne, vers Le Palais-sur-Vienne (Haute-Vienne) : exemple de préservation et de mise en valeur de l'eau en situation périurbaine



Une jolie relation à l'eau par la préservation d'un recul pâturé à Saint-Priest-Ligoure (Haute-Vienne)



Ouverture visuelle sur le lac de Vassivière (Creuse, Haute-Vienne)

2. Une politique paysagère volontariste

2.1 - La montagne limousine

2.1.1 - Conserver des paysages ouverts

L'exode massif qu'a connu la montagne limousine depuis des décennies se traduit par une moindre emprise humaine sur l'espace. En particulier les espaces ouverts, pâtures, landes sèches à bruyères et fougères, landes humides et tourbières des fonds des alvéoles, moins tenus par les troupeaux, se sont considérablement boisés.

C'est ainsi que, progressivement, les paysages aux horizons dégagés du toit du Limousin se referment. Des villages même se retrouvent enfermés dans les arbres, à la façon des villages des vallées vosgiennes.

Par son rôle symbolique de clé de voûte du Limousin, de toit, le plateau de Millevaches doit conserver ses espaces ouverts et si possible les étendre ce qui implique une agriculture dynamique.



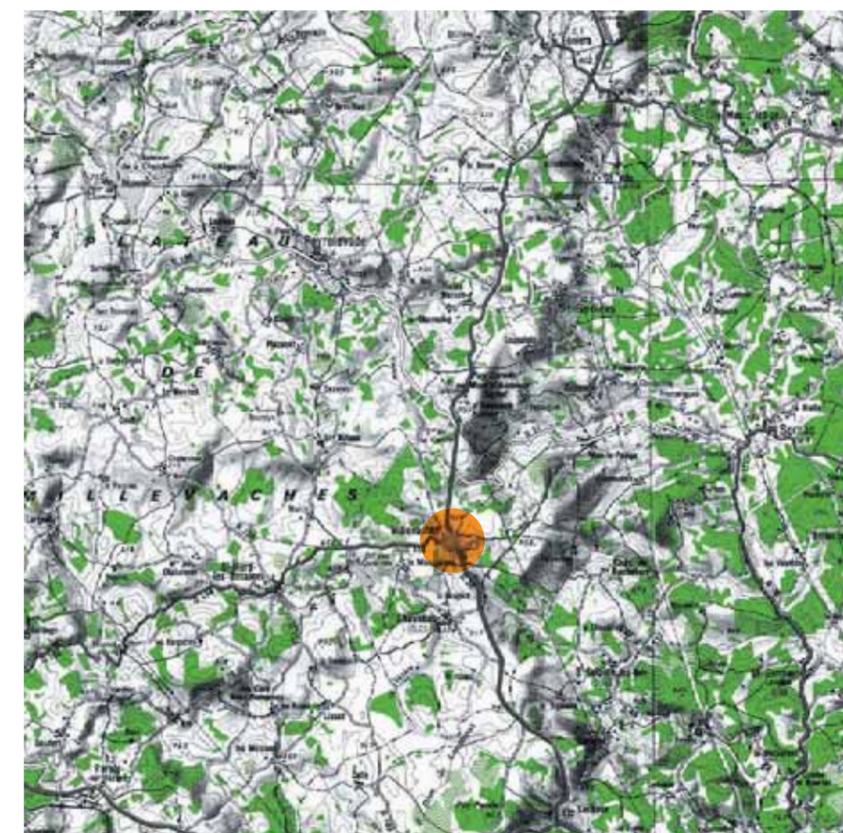
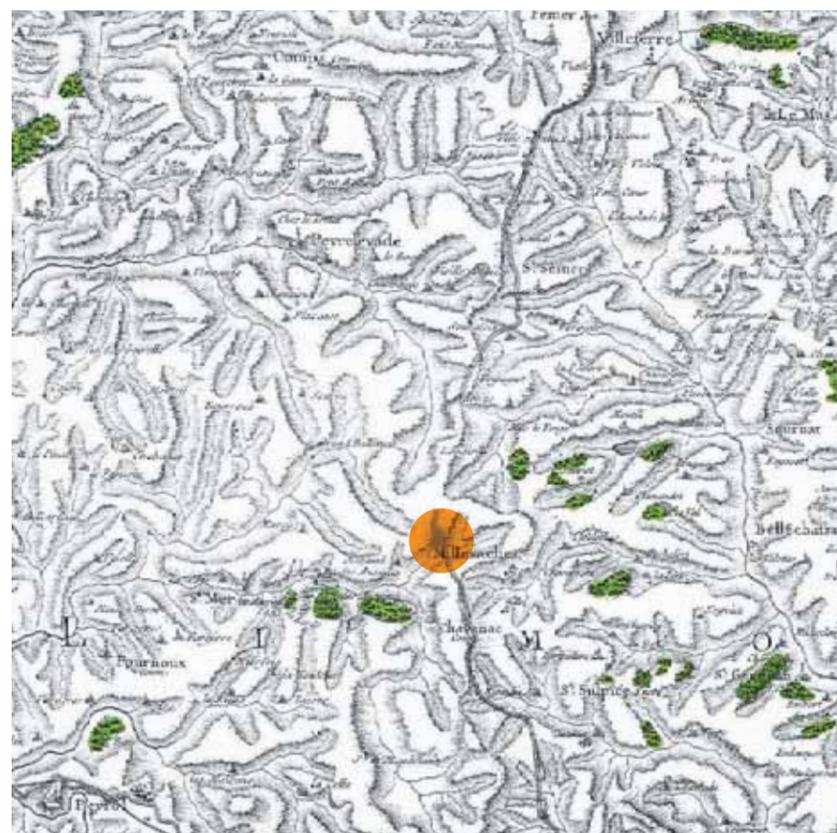
Abandon des pâtures vers Vassivière (Creuse)



Fermeture du paysage dans les fonds humides



Le village de Millevaches (Corrèze) enserré par la forêt



L'emprise de la forêt (en vert) autour de Millevaches (à gauche, carte de Cassini dressée à la fin du XVIII^e siècle, à droite, carte IGN au 1/50 000)

2.1.2 - Diversifier la forêt

Si la présence des résineux conduit aujourd'hui à donner une vocation économique à des territoires fragiles et renforce l'image de montagne, un équilibre feuillus-résineux doit être créé. Il permettrait d'éviter les problèmes d'enrésinement : assombrissement du paysage, "refroidissement" des ambiances, affaiblissement de l'attractivité pour la promenade et le tourisme, acidification des sols, appauvrissement floristique et faunistique des sous-bois sans lumière, etc. Eviter la culture intensive de l'arbre jeune, lui préférer une conduite raisonnée avec des travaux forestiers réguliers produisant de belles futaies doivent être les mots clés si l'on veut que la forêt de résineux soit appropriée comme élément paysager.



Une jeune forêt résineuse, en cours d'ouverture par éclaircie

2.1.3 - Préserver la diversité des milieux et des paysages

Corollaire des deux points précédents : la fermeture du paysage et son enrésinement conduisent à un affaiblissement de la diversité des milieux et des paysages de la montagne.

Certes les forêts de conifères peuvent être considérées comme de nouveaux milieux pour la montagne limousine. Mais cette nouveauté mérite de prendre place aux côtés d'autres espaces, dans une imbrication et un équilibre à établir : espaces habités des fermes et des villages, forêts de feuillus, pâtures, landes sèches, landes humides, etc.

Or les grandes étendues mauves des landes sèches, ou jaunes des landes humides, se sont réduites en peau de chagrin sous la progression des forêts de résineux. De même, les silhouettes des rares villages du plateau de Millevaches tendent à ne plus faire partie du paysage, englouties dans les arbres devenus trop proches et bouchant les perspectives qui relient les maisons à la route, aux pâtures, aux autres villages.



Passage insensible de la campagne à l'urbain (Treignac, Corrèze)



Une belle entrée de ville soulignée par les hêtres (N 89, Ussel, Corrèze)



L'alignement de hêtres conduit au village (Saint-Angel, Corrèze)



Création et gestion d'espaces ouverts autour du lac du Chammet (Peyrelevade, Creuse et Faux-la-Montagne, Corrèze)



Gestion des fonds humides par des Highland Cattle près de Peyrelevade (Corrèze)

2.2 - La campagne-parc

La qualité du patrimoine végétal de la campagne-parc est trop souvent méconnue, pas assez appropriée par les habitants et les acteurs ruraux. Des campagnes de sensibilisation sont indispensables pour assurer la pérennité de cette richesse. Et cela d'autant plus que ces arbres sont souvent liés à la spécialisation agricole dans l'élevage. Tout changement peut risquer de remettre en cause l'équilibre actuel.

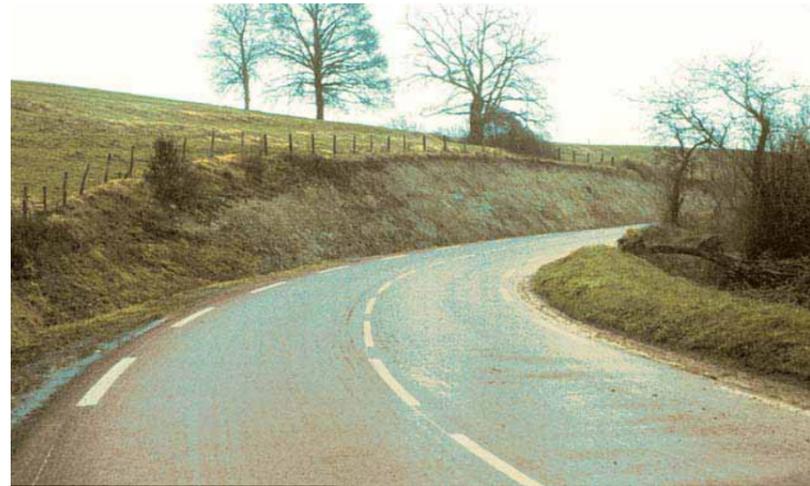
2.2.1 - Intégrer au paysage les aménagements routiers

Les routes jouent un rôle essentiel dans la découverte des paysages. Aussi leurs abords et leurs relations avec l'espace traversé méritent-ils d'être particulièrement pensés en terme de paysage : relations au sol et à la topographie avec les terrassements, relations au végétal avec les haies, les arbres, l'herbe des pâtures. Les adaptations des infrastructures en terme de sécurité conduisent parfois à complexifier cette relation et à couper la route de son paysage, générant des premiers plans de mauvaise qualité paysagère pour les usagers :

- les bas-côtés stabilisés qui élargissent la perception visuelle de la route génèrent des espaces intermédiaires flous, ni bitumés comme la chaussée de roulement, ni enherbés comme la pâture voisine ;
- les dispositifs de protection par les glissières, qui eux aussi banalisent le paysage routier,
- la suppression des arbres pour des raisons de sécurité,...



Problème du mobilier routier qui coupe la relation directe entre la route et le paysage. Ici une glissière métallique (vers Pierre-Buffière, Haute-Vienne)



Entaille de talus routier : effacement de la relation de la route au paysage



Le "coussinet enherbé" (appelé aussi merlon ou banquette par la D.D.E.) : un exemple intéressant de dispositif de protection en remplacement des traditionnelles glissières métalliques (vers Saint-Laurent-les-Eglises, Haute-Vienne)



Détail de route : le masquage de la glissière dans une haie basse taillée améliore la qualité paysagère de la route (Ségur-le-Château, Corrèze)



Le traitement trop urbain de l'espace public au bord de la route affaiblit la qualité de la relation entre le bourg et les espaces agricoles (Magnac-Laval, Haute-Vienne)



Exemple d'une route bien intégrée au paysage : les bas-côtés enherbés prolongent les pâtures jusqu'au plus près de la chaussée de roulement (Saint-Léger-Magnazeix, Haute-Vienne)

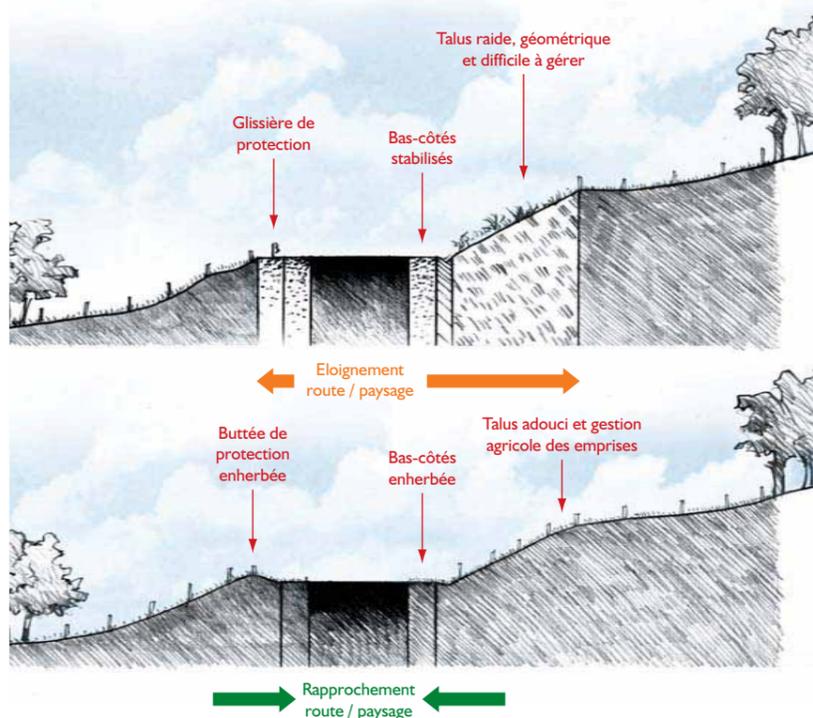


Exemple d'une route qui s'ouvre élégamment en balcon sur le paysage (D 5 vers Thouron, Haute-Vienne)



Morphologie douce pour accrocher la bretelle de la N 145 à la campagne environnante (La Souterraine, Creuse)

ROUTE POUR LA CAMPAGNE-PARC : PRINCIPES DE TRAITEMENT



2.2.2 - Conserver et renouveler les structures bocagères

Dans les secteurs où subsiste un paysage de bocage, la tendance est à l'agrandissement des parcelles par suppression de haies. Ce décloisonnement de l'espace présente des avantages pour les agriculteurs lorsqu'il s'agit de parcelles de très petite taille.

Il convient de s'interroger sur la taille optimale que devraient avoir les nouvelles parcelles afin de tenir compte à la fois des besoins agricoles et de la préservation d'une trame bocagère cohérente assurant la pérennité du paysage bocager. Les structures intercommunales (communautés de communes, pays, ...) sont les bonnes échelles pour définir cette taille qui doit tenir compte de paramètres locaux (relief, présence de bosquets, chemins, ...).

La qualité du bocage dépend aussi de la forme de la haie. Un entretien régulier est nécessaire. Il convient toutefois de se garder de deux excès : l'absence d'intervention conduit, par une croissance végétale incontrôlée, à la création d'un écran opaque ; une intervention mécanisée trop poussée provoque à terme la disparition de la haie. Là aussi les structures intercommunales devraient proposer des conseils propres à chaque secteur de façon à affirmer l'identité du paysage bocager.



Exemple de regroupement de parcelles bocagères sans détruire l'harmonie du paysage

2.2.3 - Conserver et renouveler les structures arborées

Les structures arborées (arbres isolés, bosquets) constituent un élément caractéristique de la campagne-parc. Là encore, la suppression progressive de ces motifs de paysage simplifie l'espace agricole et risque de banaliser le paysage. S'il est parfois indispensable de supprimer un arbre (malade, dangereux, senescent, gênant), il doit être remplacé ; pour conserver le cadre du paysage de la campagne-parc, il est préférable de planter par anticipation.



Bocage en cours de disparition par interventions trop brutales sur la haie



Intervention équilibrée sur le bocage : haie taillée et arbres élagués

La conservation et le renouvellement des structures arborées doivent être engagés à la fois par chaque agriculteur pour conserver des points d'ombre, des repères visuels sur son exploitation et par les élus et les services d'aménagement qui ont la responsabilité de la préservation des paysages et des milieux naturels dans le cadre de procédures spécifiques (remembrements, PLU, documents d'urbanisme ...).



La conservation du chêne isolé rappelle l'ancienne structure bocagère malgré d'un remembrement cultural poussé. La sénescence que l'on devine sur la cime montre que la vie de cet arbre est menacée à moyen terme en dépit de l'aspect vigoureux des branches du bas (rejet après élagage). Planter par anticipation un autre sujet de même essence à courte distance est la meilleure façon de conserver l'équilibre du paysage



Plusieurs générations d'arbres permettent d'assurer la pérennité de l'arbre isolé

2.2.4 - Maîtriser l'étalement de l'urbanisation

Dans un paysage "à l'anglaise" doucement vallonné, offrant des vues harmonieuses dégagées essentiellement sur des prairies encadrées d'arbres alignés ou isolés, tout élément nouveau attire l'oeil. Un développement mal contrôlé de l'urbanisation ou l'implantation isolée de bâtiments (hangar agricole, pavillon, ...) peuvent représenter des agressions visuelles pour la campagne-parc et aller à contre sens d'une politique touristique à la campagne.

Il convient, avec les élus locaux, de mettre en place une politique d'urbanisation interdisant le mitage, densifiant les espaces construits, favorisant l'intégration des bâtiments (couleurs, matériaux, volumes, "paysagement" des abords ...).



Cruelle confrontation entre le château (à gauche) et le garage (à droite) : effet d'une urbanisation linéaire en entrée de bourg (Mortemart, Haute-Vienne)



Urbanisation banalisée "d'entrée de ville" autour de la N 145 (Guéret, Creuse)



Une excellente relation d'un village avec sa campagne environnante. Une partie de ce qui semble être des pâtures accueille en fait des équipements publics, avec une aire de pique-nique, des terrains de jeux et de sport (Pageas, près de Châlus, Haute-Vienne)



Un jardin public / aire de jeux qui s'inscrit dans le paysage de la campagne grâce à la préservation des structures végétales et à l'enherbement dominant (Saint-Just-le-Martel, Haute-Vienne)



Quartier de "campagne résidentielle" vers La Souterraine (Creuse), où les extensions récentes préservent les structures arborées existantes et des espaces de respiration non urbanisés

3. Conseils d'intervention sur le paysage

Un paysage n'est jamais figé, il est toujours en constante évolution. Cela se fait naturellement : la croissance des végétaux (haies, arbres isolés, plantations...) participent à cette dynamique. L'extension de l'urbanisation, la création d'infrastructures, l'évolution de l'agriculture et de la forêt ou l'abandon d'activités (friches agricoles et industrielles ...) le font évoluer encore plus rapidement.

Une grande majorité d'interventions sur l'espace est effectuée dans un but économique avec souvent la recherche d'une rentabilité maximale et les actions d'intégration au paysage sont parfois relayées au second plan, peu ou pas traitées.

Cependant, des travaux maladroits de gestion courante de l'espace (remplacement d'une toiture en tuile par des plaques de tôle

ondulée, la taille excessive d'arbres d'alignement, ...) et des opérations lourdes d'aménagement (construire un hangar avec un bardage métallique de couleur crème, planter des résineux dans une zone humide, boiser des terrains agricoles situés dans le cône de vision d'un hameau ...) constituent des nuisances visuelles durables.

Les tableaux qui suivent proposent par thème (infrastructures, urbanisation, agriculture, forêt, ...) des conseils de base pour éviter de dénaturer les paysages naturels et bâtis. Sont évoqués de façon non exhaustive des actions d'entretien courant de l'espace et des opérations d'aménagement où la prise en compte du paysage intégrée dès la conception du projet peut produire un résultat satisfaisant. Il s'agit le plus souvent de mesures simples, faciles à appliquer pour peu que l'on se pose la question à l'amont de tout projet.

INFRASTRUCTURES	Identification du patrimoine	Entretien courant de l'espace	Opérations d'aménagement de l'espace
1. Routes - Entretien des abords	Repérer le patrimoine arboré (arbres isolés, alignements, murets ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un élagage doux, respectant la silhouette de l'arbre - Mettre en œuvre une gestion durable des plantations d'alignement. Confier l'étude (rôle paysager, état phytosanitaire) à des équipes de spécialistes - Tailler les haies en limite du domaine routier : éviter le broyage de grosses branches à l'épareuse - Glissières de sécurité. Sur le domaine départemental et communal, privilégier les glissières en bois ou les merlons de terre 	
2. Création de voies nouvelles, modification de tracés	Repérer le patrimoine naturel et bâti environnant, les structures paysagères intéressantes		<ul style="list-style-type: none"> - Eviter les grands talus en forte pente (déblais et remblais). Créer une liaison douce à la zone de contact entre le talus et le paysage - Eviter les fortes pentes

VILLES, BOURGS	Identification du patrimoine	Entretien courant de l'espace	Opérations d'aménagement de l'espace
1. Centre ville	Identifier le cœur historique, des quartiers intéressants	Pour les bâtiments publics et privés, la rénovation, la réhabilitation en tenant compte de la typologie du bâtiment, de la rue, est à envisager en relation avec un "homme de l'art"	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements des espaces publics : établir un diagnostic du territoire (forces et faiblesses) ; rédiger un programme d'aménagement ; le traduire en projet qui prend en compte la spécificité des lieux ; confier les études à des équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes ...) - Les opérations groupées de "réhabilitation du patrimoine bâti", envisagées sur un périmètre déterminé, donnent de bons résultats ; elles doivent être précédées par des actions de dissimulation des réseaux électrique et téléphonique
2. Entrées de ville			<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'existant, réaliser au minimum quelques aménagements paysagers sur les espaces publics (plantation, organisation des limites entre espace public et espace privé ...) - Réaliser les projets sur la base d'un schéma d'ensemble avec préverdissement pour les nouvelles zones - Intégrer ces zones à la ville ou au bourg
3. Bourgs et villages	Identifier les éléments, les ensembles qui valorisent l'espace		<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements d'espaces publics : faire une bonne analyse de l'existant ; écrire le programme d'aménagement ; le traduire en un projet simple, adapté aux lieux, s'appuyant sur l'identité de l'espace public. Un projet de qualité sera reconnu par la sobriété du dessin, par le choix des matériaux et leur mise en oeuvre - Confier les études à des équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes ...)
4. Développement de l'urbanisation - planification	Identifier les silhouettes de bourgs et villages intéressants	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et préserver les murs, murets, toitures, avec leur continuité et leur homogénéité - Conserver les caractéristiques (couleur, matériau...) du bâti ancien 	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les espaces urbanisés des espaces naturels et éviter toute urbanisation linéaire, dispersée sur les crêtes ou sites dégagés - Maintenir le caractère groupé des bourgs et villages - Interdire toute nouvelle construction qui les dénaturerait dans les environs - Porter une attention particulière aux autorisations d'urbanisme (PC, PD, clôture, ITD ...) qui devront intégrer les caractéristiques d'homogénéité et de continuité d'ensemble - Adapter les constructions au terrain naturel - Préserver et même compléter la trame bocagère autour du bâti - Assujettir les créations de voies aux courbes de niveau

AGRICULTURE	Identification du patrimoine	Entretien courant de l'espace	Opérations d'aménagement de l'espace
1. Bâtiments agricoles existants	Identifier le patrimoine "vernaculaire"	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover en suivant les conseils de spécialistes (CAUE par exemple) - Fermes caractéristiques d'une unité paysagère : utiliser les mêmes matériaux et des techniques identiques que celles employées à l'origine 	
2. Bâtiments agricoles neufs			<ul style="list-style-type: none"> - Conserver les proportions des volumes, les pentes de toitures - Pour les grands volumes, privilégier des décrochements de façade, de toiture - Planter les bâtiments en tenant compte de la situation de l'organisation du hameau - Utiliser des matériaux naturels en bardage (bois) ou des matériaux de teinte foncée (marron, vert, gris)
3. Remembrements	Identifier les banquettes, les terrasses, les murets de pierres sèches, les haies, les arbres remarquables isolés ...		<ul style="list-style-type: none"> - Conserver ceux qui structurent l'espace - Dessiner un nouveau parcellaire et un maillage de chemins d'exploitation qui conservent les caractères du paysage local (campagne-parc par exemple)
4. Etangs	Identifier les étangs anciens (carte de Cassini par exemple)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les petits étangs privés, améliorer l'insertion paysagère des structures d'accueil (cabanon, clôtures, barbecue ...) - Pour les étangs anciens, préserver les éléments paysagers (alignements d'arbres) et restaurer les digues à l'identique 	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter absolument la création d'étangs en escalier qui ont pour effet de hacher un paysage harmonieux de vallée - Eviter la création de digues de grande dimension par rapport à celles du plan d'eau - Pour les petits étangs privés, s'assurer d'une bonne insertion paysagère des structures d'accueil (mobil-home, cabanons, clôtures ...)
5. Zones humides Berges de ruisseau	Identifier des sections de ruisseaux et de rivière présentant un intérêt paysager	Pratiquer un nettoyage "léger" des berges. Conserver les embâcles hébergeant des espèces à préserver	Restaurer les berges en conservant les caractéristiques paysagères du secteur
6. Milieux remarquables	Identifier des milieux naturels riches	Pratiquer un entretien courant en préservant le milieu	Engager une étude spécifique avant les travaux
7. Maintien des surfaces en herbe	Identifier les prairies traditionnelles	Pratiquer un pâturage et un fauchage régulier	

SYLVICULTURE	Identification du patrimoine	Entretien courant de l'espace	Opérations d'aménagement de l'espace
	En préalable à toute intervention Repérer les murets de pierres sèches, les chemins creux, les terrasses, les arbres remarquables, les chaos rocheux, les cabanes de berger, les points de vue ...		
1. Coupes de taillis		Dans le cas de coupes de dimension limitée, adapter la nature de la coupe au contexte paysager, irrégulariser et diversifier les lisières hors des coupes	- Remettre en état les voies de débardage - Pour les grandes coupes rases : adapter la superficie et la forme du projet au contexte paysager, maintenir et gérer les bouquets du peuplement initial, faire un traitement particulier des lisières exposées aux regards
2. Coupes de plantations de résineux		Remettre en état les voies de débardage et les chemins forestiers	Faire disparaître, dans la mesure du possible, les rémanents sinon créer des andains de taille réduite, éviter les alignements dans le sens de la pente
3. Plantations			- Diversifier les essences (choix et répartition) - Adapter la forme du projet au contexte paysager
4. Desserte forestière		- Créer des équipements (routes, aires de stockages ...) adaptés aux caractères du site (relief, visibilité ...), - Réduire l'impact des talus	Créer des équipements adaptés aux caractères du site. Réduire l'impact des talus. Développer la diversité du tracé (découverte d'espaces variés)
5. Extension de la forêt dans les espaces à dominante agricole	Identifier les milieux naturels riches	Pratiquer un entretien courant en préservant le milieu	Identifier les enjeux paysagers. Gérer les espaces-clés pour maîtriser les boisements. Adapter l'échelle et la forme des boisements au paysage local. Privilégier les essences déjà présentes localement
6. Extension de la forêt dans les paysages à dominante forestière			Mettre en œuvre une gestion des espaces-clés à maintenir ouverts. Aménager des espaces ouverts ou arborés semi ouverts près des bourgs et villages. Engager une gestion sylvo-paysagère des friches et accrues forestières. Diversifier les essences et aménager les lisières
7. Défrichements			Identifier les enjeux paysagers. Aménager les lisières

ENERGIE	Identification du patrimoine	Entretien courant de l'espace	Opérations d'aménagement de l'espace
1. Lignes H.T.	Identifier le patrimoine environnant		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux paysagers - Proscrire toute création de ligne empruntant une ligne de crêtes ou en co-visibilité avec un élément patrimonial
2. Lignes B.T. et M.T.	Identifier le patrimoine environnant	<ul style="list-style-type: none"> - En milieu agricole et forestier, utiliser des transformateurs (cabines basses) de couleur foncée. En milieu habité, choisir une teinte proche du milieu ambiant ou prévoir une insertion paysagère adaptée - Continuer les programmes d'enfouissement et de dissimulation esthétique des réseaux aériens - Pour les supports, privilégier des poteaux en bois en espace rural ou en béton teinté en milieu bâti 	
3. Parcs éoliens	Identifier le patrimoine environnant		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux paysagers - Aménager les parcs éolien de manière à créer de nouveaux paysages - Eviter l'implantation d'éoliennes sur les monts isolés emblématiques <p>(Les recommandations liées à l'implantation d'éoliennes en Limousin seront détaillées dans le schéma régional de l'éolien)</p>
4. Radio-téléphonie mobile	Identifier le patrimoine environnant		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux paysagers - En milieu urbain : utiliser les bâtiments élevés et procéder à une intégration des équipements - En milieu rural : éviter la prolifération de supports d'aspect différent sur un même site - Adapter les constructions au terrain naturel - Regrouper plusieurs opérateurs sur un même support - En fonction des enjeux paysagers, engager une réflexion sur l'intégration des équipements

Synthèse des enjeux

Il est évident que certains enjeux paysagers sont communs à différents types de paysages, voire à l'échelle de l'ensemble du Limousin. C'est le cas pour l'aménagement des centres bourgs, pour la conservation de la qualité des silhouettes urbaines, de la restauration des bâtiments de qualité et du petit patrimoine, ainsi que l'intégration des constructions récentes.

De la même façon, des sites remarquables se retrouvent parfois sur plusieurs types de paysages. On peut prendre l'exemple des chaos rocheux nombreux aussi bien dans les paysages de montagne que sur ceux des hauts plateaux granitiques ; quant aux vallées encaissées, aux rivières à fond rocheux, elles existent partout, à l'exception de la marge aquitaine.

Mais beaucoup d'autres enjeux sont spécifiques à chaque grand type de paysage.

Pour la montagne limousine, l'enjeu essentiel est lié au maintien et à l'extension des espaces ouverts.

Considérablement réduits par l'exode rural et les boisements, les espaces ouverts jouent, en effet, un rôle clé pour le plateau de Millevaches et les Monédières : ils offrent l'espace de "respiration" pour le regard, les vues lointaines ; ils relient entre eux visuellement les bourgs, atténuant les impressions de solitude pour les habitants ; ce sont eux qui peuvent motiver les déplacements touristiques, offrant des diversités d'ambiance et de vue, sources de pratiques variées. C'est ici, sur le toit du Limousin, plus que partout ailleurs, que les soutiens à une agriculture de reconquête et de gestion de l'espace sont les plus pertinents. Sont à traiter en priorité : les abords des villages, les sommets ouvrant des panoramas, les fonds des alvéoles (dont certains sont occupés par des tourbières de grande qualité écologique), les abords des routes et des plans d'eau.

Parmi ces espaces ouverts, les landes à bruyères composent des milieux écologiques et des paysages de qualité. Le maintien de ces espaces reliques est en jeu.

Sur les espaces forestiers, une gestion équilibrée (feuillus / résineux / essences précieuses) qui peut contribuer à une amélioration paysagère est à encourager ; l'arrivée d'une grande partie de la forêt résineuse à un stade de maturité peut être l'occasion de faire naître, par des pratiques judicieuses (éclaircies, vieillissement, régénération, ...) un nouveau paysage forestier.

Pour les hauts plateaux et les "îlots" montagneux, la question des ouvertures du paysage se pose de façon plus ponctuelle et moins massive que sur la montagne limousine.

Toutefois, l'importance spatiale de la forêt conduit à veiller, ici encore plus que pour la montagne, à un équilibre feuillus / résineux pour des raisons paysagères, écologiques et économiques. Les feuillus précieux (frêne, érable, merisier) qui trouvent là des conditions écologiques favorables devraient être développés.

Il existe aussi des enjeux ponctuels de protection sur certains secteurs : abords des villes et des villages, sites touristiques ou fréquentés comme les plans d'eau, les chaos rocheux, certains sommets et les fonds de vallons ou d'alvéoles ; ils nécessitent localement une attention particulière en matière de protection, d'entretien, voire de reconquête de leurs espaces ouverts.

Pour les paysages de campagne-parc, quintessence de la "belle campagne", il s'agit surtout d'enjeux de préservation et de mise en valeur.

Pour conserver l'image de l'élégant pays vert que peut afficher la Région, le maintien d'une agriculture proche de celle pratiquée aujourd'hui est indispensable. La conservation des arbres isolés et des bosquets doit être un objectif. Dans de tels paysages, la qualité des bâtiments nouveaux, d'activités ou d'habitations, s'impose plus particulièrement.

Pour les paysages de bocage, la préservation et la gestion des structures végétales représente un enjeu fort. Une attention doit être

portée à la conservation de la trame bocagère, à l'entretien des haies : éviter les haies débordantes, conserver des arbres de haute tige.

Pour les paysages de campagne résidentielle, la question essentielle tient à la maîtrise de l'urbanisation :

- préserver, dans les aires en cours d'urbanisation, des "espaces de respiration" non bâtis servant d'espaces agricoles et d'espaces verts de proximité pour les habitants ; cela implique de conserver une agriculture interstitielle ;
- intégrer au mieux l'urbanisation nouvelle à la campagne : identification, protection, gestion et création de structures végétales arborées, susceptibles d'absorber en douceur les extensions ;
- marier au mieux l'urbanisation nouvelle à l'ancienne : valorisation des centres bourgs, préservation des bourgs et villages remarquables ; éviter le mitage par des constructions anarchiques.

Pour les paysages des marges aquitaines, la diversité des unités paysagères explique la diversité des enjeux.

Dans ces espaces, la nécessité de conserver une agriculture vivante s'impose à la fois pour maintenir la diversité du paysage agricole dans les bassins, des clairières cultivées sur le causse et de vastes panoramas dans le pays des buttes. La gestion des landes sèches s'impose en particulier lorsqu'elles ont une valeur écologique forte.

La variété des matériaux du sous-sol, traditionnellement employés dans la construction, est à conserver dans la restauration. Une attention particulière doit être portée au petit patrimoine (borie, murs, ...). Le bâti récent nécessite des actions de maîtrise de l'urbanisation diffuse et d'intégration des constructions dans l'espace.

Synthèse des enjeux de paysage

Paysage	Caractères	Enjeux	
		Principaux	Ponctuels
Montagne	- Vastes boisements - Quelques ouvertures à grands horizons	- Protection, entretien et re-création d'espaces ouverts - Soutien à une agriculture de gestion de l'espace voire de reconquête - Gestion forestière équilibrée	
Hauts plateaux	Boisements hétérogènes mélangés aux prairies et aux cultures à la périphérie de la montagne Limousine et sur les monts isolés	- Mise en valeur de la forêt - "équilibre" feuillus / résineux - Feuillus précieux à développer	Protection, entretien et re-création d'espaces ouverts (cultures, pâtures, landes)
Campagne-parc	Espaces collinéens avec forte présence d'élevage, bosquets, haies, arbres isolés	Protection, entretien et renouvellement des structures arborées	Veiller à l'intégration des bâtiments nouveaux (habitations, hangars, ...)
Bocage	- Relief tabulaire - Maillage de haies arborées - Mixité cultures / pâtures	Protection, entretien et renouvellement des structures bocagères : haies, arbres de haies et isolés	
Campagne résidentielle	- Large périmètre d'urbanisation diffuse autour des agglomérations - Mitage de l'espace	- Maîtrise des dynamiques d'urbanisation - Protection et gestion d'"espaces de respiration" - Intégration de l'habitat diffus récent	Protection, entretien et renouvellement des structures arborées
Marges aquitaines	- Originalité des couleurs (sols, constructions) liée au substrat sédimentaire - Allure de jardin due à la taille des parcelles et à la variété des cultures	Conserver la diversité des unités paysagères, tant en ce qui concerne le paysage agricole que le patrimoine bâti	Maîtriser l'urbanisation diffuse et intégrer les constructions dans l'espace

